

<b>SECTEUR D'ACTIVITE</b> Enseignement supérieur Recherche Associations Société Civile	<b>TYPE DE PROGRAMME</b> <b>ERASMUS+</b> Action Jean Monnet	<b>BENEFICIAIRES</b> Etudiants Enseignants-chercheurs Société Associations
<b>ACTIONS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Modules Jean Monnet (enseignement et recherche)</li> <li>✓ Chaires Jean Monnet (enseignement et recherche)</li> <li>✓ Centres d'Excellence (enseignement et recherche)</li> <li>✓ Soutien Jean Monnet à des Associations</li> <li>✓ Réseaux Jean Monnet (débat politique avec le monde universitaire)</li> <li>✓ Projet Jean Monnet (débat politique avec le monde universitaire)</li> </ul>	<b>RESSOURCES DOCUMENTAIRES</b> Site web <a href="#">EACEA</a> Erasmus+ : <a href="#">Guide programme pp 255-275</a> EForm : Formulaire de candidature spécifique (en ligne)	<b>Pays du programme :</b> Les projets sont basés sur les propositions unilatérales (un seul établissement européen), même si les activités proposées peuvent comprendre d'autres partenaires

**PRESENTATION DETAILLEE DE L'ACTION**

C'est un programme de financement de l'Union européenne dédié à l'enseignement, la recherche et la réflexion au niveau des études sur l'Union européenne au niveau mondial

L'action vise à stimuler l'enseignement et la recherche **sur l'Union européenne** dans les universités du monde entier à travers des financements pour : l'enseignement et la recherche dans le domaine des études européennes (chaires, modules, centres d'excellence), les échanges de connaissances et d'expertise (réseaux, projets) et le soutien aux associations (contributions à l'étude du processus d'intégration européenne).

Il s'agit d'encourager l'introduction d'études d'intégration européenne dans les universités via des subventions.

**Les études sur l'Union européenne** comprennent l'étude de l'Europe dans son entièreté avec un accent particulier sur le processus d'intégration européenne au niveau de ces aspects internes et externes.

L'action couvre aussi le rôle de l'UE dans un monde globalisé en promouvant une citoyenneté européenne active et un dialogue entre les peuples et les cultures.

Les études comparatives sont prises en compte lorsqu'elles sont en relation avec les différents processus d'intégration européenne à travers le monde.

Les objectifs spécifiques :

- ✓ Promouvoir l'excellence dans l'enseignement et la recherche dans le domaine des études de l'UE
- ✓ Encourager le dialogue entre le monde académique et les décideurs politiques
- ✓ Equiper les étudiants et les jeunes professionnels avec la connaissance des sujets de l'UE utiles pour leur vie académique et professionnelle, et renforcer leurs compétences civiques
- ✓ Promouvoir l'innovation, et l'enseignement et la recherche (par ex. les études trans-sectorielles et/ou multidisciplinaires, éducation ouverte, réseaux avec d'autres institutions)
- ✓ Améliorer la qualité de la formation professionnelle sur des sujets en liaison avec l'UE

## FINANCEMENT DE L'ACTION

**Modules** : 40h de programme d'enseignement par année académique, subvention max: 30 000 €

**Chaires** : 90h d'enseignement par année académique, subvention max: 50,000 €

**Centres d'excellence** : subvention. max: 100 000 €

**Soutien aux Association** : subvention. max: 50 000 €

**Réseaux** : subvention. max: 300 000 €

**Projets** : subvention. max: 50 000 €

## DUREE DU PROJET

Entre 12 et 36 mois selon le type de projet

## EVALUATION

- ✓ Les critères sont les suivants ([Guide Programme](#) pp 257-273):
  - **La pertinence de la proposition : 25/100** : pertinence par rapport aux objectifs fixés et aux priorités de l'action ; innovante par les méthodes et techniques de pointe débouchant sur des résultats et des solutions innovants spécifiques au projet
  - **La qualité de la conception et de la mise en œuvre du projet: 25/100**
  - **La qualité de l'équipe du projet: 25/100**
  - **Impact et diffusion : 25/100**

**Résultat** : il faut obtenir une **note min. de 60/100** pour être éligible, dont 13 points min. dans chaque des catégories de critères.

## CANDIDATURE 2018

- 1- Si vous avez l'intention de candidater, merci de renseigner le [formulaire en ligne](#) pour informer la cellule projets de la Direction des partenariats, projets, promotion et internationalisation (3PI) de votre souhait de candidater. Nous vous proposerons une réunion de travail préparatoire (procédures de candidature, ...) et pour répondre à toutes vos questions.
- 2- Calendrier :
  - Semaine du 6 février : examen et validation des projets avec le Vice-Président
  - **22 février 2018 à 12h** : date limite d'envoi des dossiers à l'EACEA

## Et après ?

Juillet 2018 : décision d'attribution et notification des candidats

Août/Sept. 2018 : préparation et signature des conventions de subvention

1er septembre 2018: début de la période d'éligibilité

**Contact** : [international-projects@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:international-projects@univ-grenoble-alpes.fr)